COMMUNIQUE CONJOINT

DE LA REUNION PREPARATOIRE DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES A LA TROISIEME CONFERENCE AU SOMMET DU TRAITE D'AMITIE ET DE COOPERATION ENTRE

LE BURKINA FASO ET LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

(Bobo-Dioulasso, le 25 avril 2013)

Dans le cadre de la mise en œuvre du Traité d'Amitié et de Coopération et pour la préparation de la Troisième Conférence au Sommet des Chefs d'Etat du Burkina Faso et de la République de Côte d'Ivoire et, prévue dans le courant de l'année 2013 en Côte d'Ivoire, **Son Excellence Monsieur Yipènè Djibrill BASSOLE**, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du Burkina Faso et **Son Excellence Monsieur Charles Koffi DIBY**, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères de la République de Côte d'Ivoire, ont tenu une réunion de travail, le 25 avril 2013 à Bobo-Dioulasso.

Les délégations ivoirienne et burkinabè étaient conduites respectivement par Son Excellence Monsieur Charles Koffi DIBY, accompagné de Monsieur Ally COULIBALY, Ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur et par Son Excellence Monsieur Yipènè Djibrill BASSOLE, accompagné de Monsieur Thomas PALE, Ministre Délégué chargé de la Coopération Régionale.

La liste complète des deux délégations est jointe en annexe.

Au cours de son séjour au Burkina Faso, **Son Excellence Monsieur Charles Koffi DIBY** a été reçu en audience par **Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE**, Président du Faso, à qui il a transmis un message de son Frère et Ami, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire.

En marge de la réunion et sacrifiant à la tradition africaine, les deux chefs de délégation ont rendu une visite de courtoisie aux notables et autorités coutumières de la ville de Bobo-Dioulasso.

La réunion préparatoire qui se tient conformément aux dispositions de l'article 13 du Traité d'Amitié et de Coopération entre le Burkina Faso et la République de Côte d'Ivoire, a permis d'échanger sur l'état de la coopération entre les deux pays et d'élaborer l'ordre du jour de la Troisième Conférence au Sommet des Chefs d'Etat.

A cet effet, les deux Ministres ont échangé sur l'état de mise en œuvre des décisions et recommandations du deuxième Sommet et apprécié positivement les progrès enregistrés.

Concernant les projets de construction de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Niamey et la question de l'énergie, les deux Ministres ont pris des dispositions pour qu'une évaluation en liaison avec les Ministres Techniques soit présentée à la Troisième Conférence au Sommet.

Ils ont décidé que les projets d'Accord en cours de finalisation soient examinés avec diligence en vue de leur signature au cours du Troisième Sommet. Il s'agit de :

- 1. un projet de protocole portant création d'un Comité conjoint sur la fluidité du trafic et de la libre circulation des personnes et des biens sur les corridors reliant le Burkina Faso à la République de Côte d'Ivoire ;
- 2. un projet de décision conjointe portant sur la facilitation du commerce, des transports et du transit sur les corridors reliant le Burkina Faso à la République de Côte d'Ivoire;
- 3. un projet d'Accord en matière de lutte contre la criminalité;
- 4. un projet d'Accord en matière de coopération militaire et technique ;
- 5. un projet d'Accord en matière de lutte contre la traite des enfants.
- 6. un projet de protocole de coopération en matière d'emploi des jeunes ;
- 7. un projet d'Accord de coopération en matière de conservation des ressources naturelles partagées entre le Burkina Faso et la République de Côte d'Ivoire ;
- 8. quatre projets de protocole additionnels à l'Accord de coopération en matière de production et de santé animale, signé le 18 novembre 2011 à Ouagadougou;
- 9. un projet d'Accord de siège entre les deux Etats au profit de la représentation de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso en République de Côte d'Ivoire ;
- 10. un projet d'Accord dans le domaine de l'action sociale et de la solidarité nationale ;

Examinant la recommandation relative à la fluidité du trafic et de la libre circulation des personnes et des biens sur les corridors reliant le Burkina Faso à

la République de Côte d'Ivoire, les deux Parties ont reconnu l'urgence et la nécessité de la mise en place d'un Comité Conjoint chargé du suivi de la question. A cet effet, un projet de protocole d'Accord initié par la Partie burkinabè a été soumis à la Partie ivoirienne pour examen.

Les deux Ministres d'Etat ont insisté sur la nécessité de la mise en place d'un mécanisme d'évaluation et de suivi des actions de ce Comité.

Conformément aux instructions des Chefs d'Etat des deux pays, les deux Ministres ont convenu de leur soumettre un projet de création d'un mécanisme de suivi et d'évaluation du Traité d'Amitié et de Coopération.

A l'issue des travaux, les deux Ministres en charge des Affaires Etrangères ont eu un tête-à-tête au cours duquel ils ont abordé des questions d'ordre bilatéral et multilatéral.

Au titre des questions bilatérales, les deux Ministres ont passé en revue l'état de la coopération entre la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Ils se sont félicités de la signature du Protocole d'Accord dans le domaine de la Communication et de l'Information.

Le chef de la diplomatie burkinabè a félicité son Homologue ivoirien pour la tenue des élections locales qui viennent parachever la mise en place des institutions républicaines. Il a saisi cette opportunité pour saluer les efforts sans cesse consentis par les autorités ivoiriennes pour consolider la paix et la réconciliation en République de Côte d'Ivoire.

S'agissant des questions multilatérales, les échanges des deux Ministres ont porté sur la paix et la sécurité dans la sous-région, notamment sur la situation au Mali. Ils ont salué l'adoption de la résolution 2100 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la situation au Mali, transformant la Mission Internationale de Soutien au Mali (MISMA) en force onusienne de maintien de la paix.

A ce titre, ils se sont félicités du rôle joué par la CEDEAO sous le leadership de **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire et la bonne conduite de la médiation de **Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE**, Président du Faso et du Co-Médiateur, **Son Excellence**

Monsieur Goodluck JONATHAN, Président de la République Fédérale du Nigéria.

Ils ont en outre salué les efforts consentis par la France, l'Union Africaine, l'Union Européenne, l'Organisation de la Conférence Islamique et les Nations Unies dans le règlement de la crise malienne.

Les échanges ont également porté sur le fonctionnement des Organisations sousrégionales dont les deux pays sont membres, notamment la CEDEAO, l'UEMOA, le Conseil de l'Entente, et sur les reformes nécessaires au renforcement de leurs actions.

Au terme de son séjour, **Son Excellence Monsieur Charles Koffi DIBY** a exprimé au nom de la délégation ivoirienne, sa gratitude à Son Excellence Monsieur le **Président Blaise COMPAORE**, pour l'audience qu'il lui a accordée.

Il a également adressé ses remerciements au Gouverneur de la Région des Hauts Bassins, au Maire de la Commune de Bobo-Dioulasso et à leurs collaborateurs pour la chaleur de l'accueil et l'hospitalité fraternelle qui lui ont été réservées, ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne.

Il a adressé ses vifs remerciements à son Homologue, **Son Excellence Monsieur Yipènè Djibrill BASSOLE**, pour la qualité des travaux et l'atmosphère conviviale et fraternelle qui a prévalu durant son séjour.

A l'invitation de son Homologue, le Ministre ivoirien et sa délégation assisteront à la Journée Nationale du Paysan, le 26 avril 2013, à Banfora.

Le Ministre **Charles Koffi DIBY** a invité son Homologue à effectuer une visite d'amitié et de travail en République de Côte d'Ivoire avant la tenue de la Troisième Conférence au Sommet des Chefs d'Etat. Invitation qui a été acceptée.

Fait à Bobo-Dioulasso, le 25 avril 2013.

Pour le Burkina Faso

Pour la République de Côte d'Ivoire

S.E.M Yipènè Djibrill BASSOLE Ministre d'Etat, Ministre des Affaires S.E.M Charles Koffi DIBY
Ministre d'Etat,

Etrangères et de la Coopération Régionale

Ministre des Affaires Etrangères